

## Le dispositif « Ma Commune Ma Santé » présenté



M. Reboul pendant ses explications au public.

Après avoir signé une convention avec le CCAS de [Martel](#) en début d'année, M. Reboul représentant l'association Actiom dans le département du Lot est venu vendredi 19 mai présenter le dispositif «Ma Commune Ma Santé» lors d'une réunion publique. Actiom (Actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat) est une association d'assurés loi 1901, totalement indépendante, à but non lucratif et non commercial, qui négocie au meilleur tarif des complémentaires santé au niveau national. Son rôle est de représenter et de défendre les intérêts de tous ses adhérents face aux mutuelles afin de négocier et d'obtenir les meilleures conditions possibles.

Ce dispositif s'adresse aux habitants de la commune de Martel qui souhaitent une couverture de santé de qualité et économiser sur les cotisations mensuelles en préférant une offre collective et mutualisée avec la commune comme partenaire. M. Reboul souligne qu'il s'agit d'une mutuelle solidaire ouverte à tous. Les élus tiennent à rappeler qu'il n'y a pas d'engagement financier de la part de la commune qui devient partenaire de cette association. Contact au 06 02 10 58 23. Renseignements disponibles également sur le site <http://www.macommunemasante.org>